

**SECTEUR SUD  
 N° 1 ETE –  
 20 juin 2024**

# Message Irrigation

## La campagne 2024 :

### Générique :

La campagne d'irrigation n'a pas encore démarré cette année.

Les semis sont échelonnés du 4 au 15 avril pour l'Est du département et fin mai à début juin pour l'Ouest.

Les pluies de fin avril et début mai n'ont pas permis de les réaliser aux dates prévues.

### En maïs :

Les écarts de stade sont importants (de 3 à 14 F). Les sols sont encore humides, il n'est donc pas utile d'irriguer quel que soit le stade du maïs.

### En soja :

Pas d'irrigation à prévoir.

### En tournesol :

Pas d'irrigation pour le moment

La campagne 2024 de publication du bulletin démarre avec cette 1ère parution qui cette année aura lieu le jeudi.

Ce bulletin sera publié chaque semaine, jusqu'à la fin de la campagne.

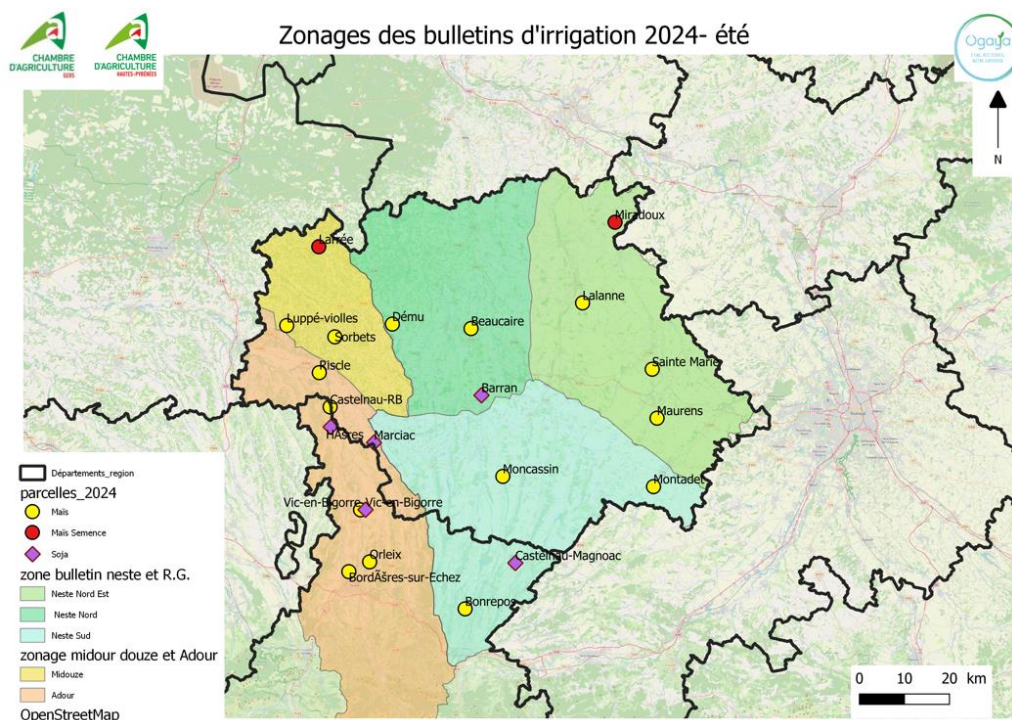
Il a pour but de vous accompagner dans le pilotage de vos irrigations.

Pour cela, des parcelles de référence ont été choisies et chaque semaine des relevés seront effectués (stades successifs, pluviométrie et irrigation).

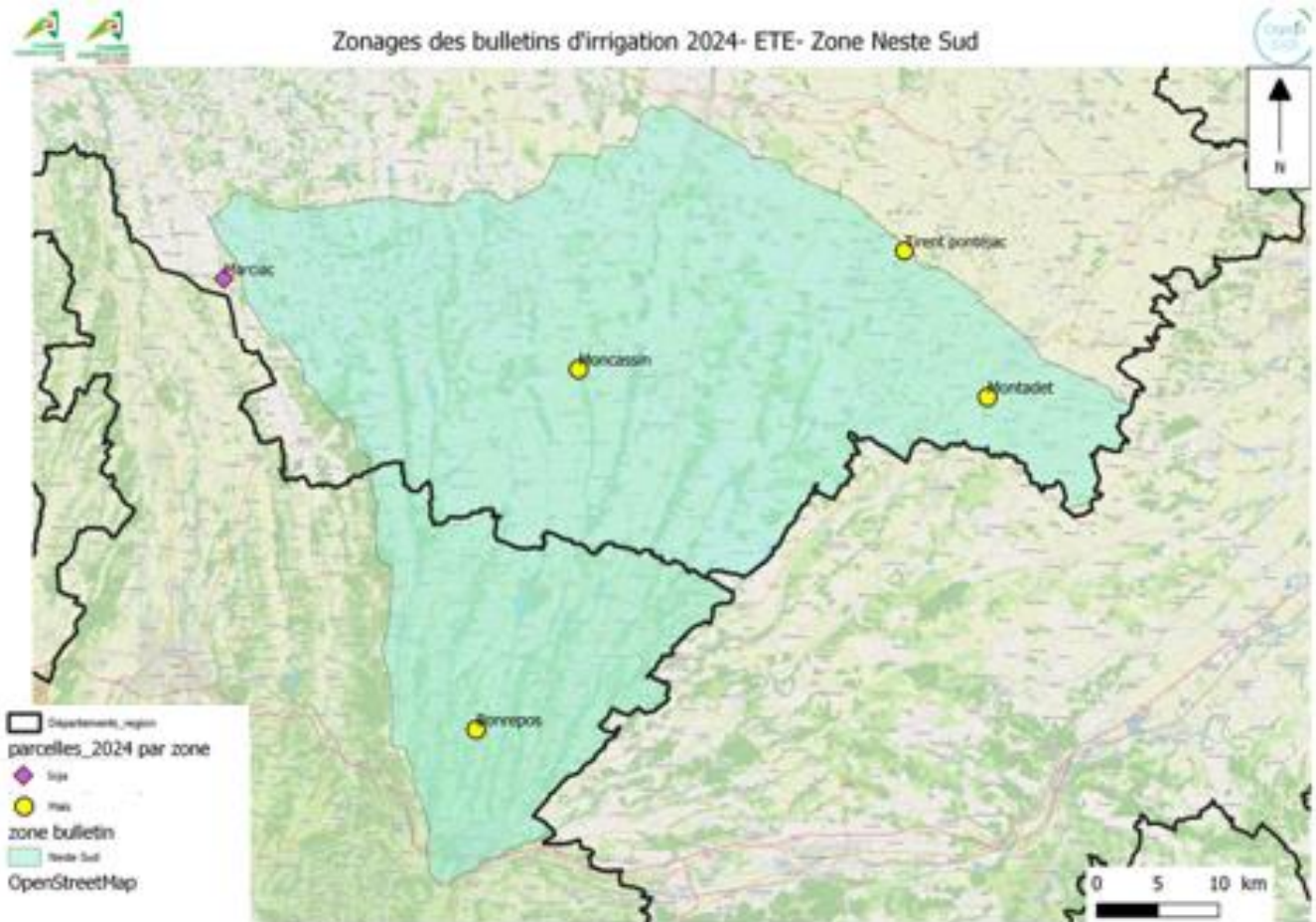
Ces parcelles sont au nombre de 10 en maïs consommation, 1 maïs pop-corn, 2 maïs semence et 2 en soja sur l'ensemble des secteurs et sont équipées de sondes tensiométriques.

Le territoire sera découpé en 5 secteurs. (cf. carte).

## Présentation des 5 zones :



## Carte secteur Sud :



## Zoom sur le réseau de parcelles de référence : Sud

	Maïs grain			Soja BIO
	Montadet	Tirent pontéjac	Moncassin	Marciac
Date semis	08/04/24	04/04/2024	07/04/2024	07/06/2024
Variété	PR 32 B 10 (Blanc)	Pop corn N 8485 B	P 0710	STRAVIATA
Précocité	-	-	G4 - Demi-tardif	G1 - Mi-tardif
Type de sol	Argilo-limoneux	Argilo-calcaire	Limono-argileux	Argilo-limoneux
Stade de la culture	12 F	12 F	12 F	1 F tri
Bilan hydrique du semis au: .....				
Poste météo de référence (ETP)	Auch Lahas Castelnau Magnoac	Auch Lahas Castelnau Magnoac	Auch Lahas Castelnau Magnoac	Auch Lahas Castelnau Magnoac
Consommation semaine écoulée (mm)	28	28	28	6
Précipitation semaine écoulée (mm)	11	11	11	11
Irrigation semaine écoulée(mm)	0	0	0	0
Consommation cumulée depuis semis (mm)	116	129	120	9
Précipitation cumulée depuis semis (mm)	170	170	170	16
Irrigation cumulée depuis semis (mm)	0	0	0	0
Déficit hydrique du sol (mm) : <b>16 06 2024</b>	-53	-41	-50	-7
Tensions relevées le:	à 30 cm	NC	NC	NC
	à 60 cm	NC	NC	NC

Tensions faibles
Tensions bonnes-à surveiller
Tensions limites-seuils
Tensions critiques

# Données météo et consommations de la semaine écoulée :

DONNEES ETP et PLUIE (en mm)				
Semaine 24 (du 10/06 au 16/06) : 7 j	Auch	Lahas	Castelnau Magnezac	
ETP hebdo	31,2	31,3	27,0	
Pluie hebdo	9,2	5,4	19,5	
CONSOMMATION DES CULTURES (en mm)				
MAIS	kc	ETM	ETM	ETM
6-8 feuilles	0,6	19	19	16
8- 12 feuilles	0,8	25	25	22
12- 14 feuilles	0,9	28	28	24
SOJA	kc	ETM	ETM	ETM
Première feuille trifoliée	0,2	6	6	5
2 -4 nœuds	0,3	9	9	9
TOURNESOL	kc	ETM	ETM	ETM
2 paires de feuilles	0,3	9	9	8
3 paires de feuilles	0,4	12	13	11
4 à 5 paires de feuilles	0,5	16	16	13
6 paires de feuilles	0,7	22	22	19

## Tendance météo :

Les températures remontent en début de semaine prochaine, mais le climat reste perturbé à partir de jeudi et des risques d'averses sont à prévoir.

La demande climatique (appelée ETP pour évapotranspiration potentielle) augmente avec l'augmentation des températures et la croissance des cultures.

Les réserves hydriques des sols sont suffisantes pour répondre aux besoins.

JEUDI 20	VENDREDI 21	SAMEDI 22	DIMANCHE 23	LUNDI 24	MARDI 25	MERCREDI 26
16° / 22°	14° / 23°	12° / 23°	13° / 25°	14° / 29°	14° / 30°	17° / 32°
▶ 15 km/h	▶ 20 km/h 40 km/h	▶ 20 km/h 40 km/h	◀ 15 km/h	▼ 10 km/h	◀ 5 km/h	▶ 10 km/h

Vous pouvez retrouver les prévisions météo pour le département du Gers en cliquant sur le logo suivant





# Prévisions des besoins journaliers en mm (Moyenne à 5 jours) :

Besoins journaliers (mm) moyens pour les 5 prochains jours			
Stade maïs	à 100 %	à 80 %	à 65 %
8-12 feuilles	3,5	2,8	2,3
12-14 feuilles	3,9	3,1	2,5
14-16 feuilles	4,3	3,5	2,8

Besoins journaliers (mm) moyens pour les 5 prochains jours			
Stade soja	à 100 %	à 80 %	à 65 %
Première feuille trifoliée	0,9	0,7	0,6
2 -4 nœuds	1,3	1,0	0,8

## Le conseil d'irrigation :

Il sera inutile d'irriguer cette semaine car des pluies sont prévues, mais à partir de la semaine prochaine, il faut envisager d'irriguer suivant l'état hydrique des sols et le stade des cultures.

### ➤ Pour le maïs :

#### - Maïs conso :

Pas d'irrigation avant le stade 12 feuilles, car le maïs est peu sensible au stress hydrique avant ce stade. En attendant ce stade pour commencer à irriguer, on favorise l'enracinement des plantes.

#### - Maïs semence :

L'irrigation peut commencer plus tôt que le maïs conso. Il est recommandé de déclencher l'irrigation à partir du stade 7 – 8 feuilles. C'est à ce stade que se réalise la programmation du nombre de rangs par épi. Des apports plus fréquents et plus modérés sont préconisés.

Les semis de maïs qui ont été réalisés, de la fin mars à début juin.

Les pluies d'avril et mai ont perturbé les semis, surtout dans l'ouest du département.

Les stades observés sont les suivants :

- Entre 3 – 8 feuilles pour les semis de fin mai, début juin.
- De 8 à 12 feuilles pour les semis d'avril.
- Localement des maïs ont atteint, voire dépassé le stade 12 feuilles.

Les réserves dans le sol sont suffisantes pour répondre à la demande climatique.

### ➤ Pour le soja :

Les stades observés sont les suivants :

- Première feuille trifoliée et 2 nœuds.

En sol superficiel, il est recommandé de démarrer l'irrigation à l'apparition des premières fleurs (R1).

En sol plus profond : l'irrigation peut démarrer 10 à 12 jours plus tard.

**Pas d'irrigation à prévoir pour le moment.**

### ➤ Pour le tournesol :

Les tournesols sont en phase végétative. Pour les parcelles irrigables, aucune irrigation à prévoir. Un apport pourra être envisagé sur le bouton floral du cycle, bien plus tard.

### Les règles :

**Pas d'irrigation avant 10-12 feuilles pour le maïs conso et 7 – 8 feuilles pour le maïs semence.**

**Pas d'irrigation avant les premières fleurs pour le soja.**

## RAPPEL REGLEMENTAIRE QUELLE QUE SOIT LA RESSOURCE

**N'OUBLIEZ PAS DE DECLARER VOTRE SYSTEME DE MESURE (compteur) A l'OUGC ainsi que VOS MODIFICATIONS d'ASSOLEMENT si cela n'est pas déjà fait, et de relever votre compteur avant le démarrage.**

Des contrôles Police de l'Eau auront lieu auprès des préleveurs afin de rectifier la présence d'un compteur déclaré à l'OUGC (mention « en cours » sur votre document d'autorisation). Respectez vos volumes autorisés. Le relevé de tous vos compteurs est obligatoire au 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois.

Respectez votre débit réservé (seuil en rivière, lac sur cours d'eau). Depuis le 01/06, seuls les prélèvements faisant l'objet d'une autorisation spécifique sur la période « étiage » sont possibles.

## SYSTEME NESTE

Le volume disponible est réduit cette année : **à 3800m<sup>3</sup>/l/s au global**, soit une baisse de 5 %.

## Etat de remplissage des retenues du système Neste:



ETAT DU REMPLISSAGE DES LACS AU

10/06/24

N°

1860

Direction Exploitation  
Gestion des Eaux

RETENUES	RIVIERES	DATE	SITUATION ACTUELLE relevé n° 1 860			EVOLUTION DEPUIS DERNIER RELEVÉ n° 1 859 du 03/06/24				EVOLUTION DEPUIS FIN PHASE DE VIDANGE PRECEDENTE (2023)			
			Volume relevé (Mm3)	Capacité maximale (Mm3)	Taux rempl %	Ancien relevé (Mm3)	Variation volume (Mm3)	Taux var. %	Stoc- kage (l/s)	Reliquat fin camp. (Mm3)	Variation volume (Mm3)	Surf. B.V. (ha)	Apport B.V. (mm)
SYSTEME NESTE									(a)				
RESERVES MONTAGNE (b)	NESTE	10/06/2024	0.000	48.000	0	0.000	0.000	0.0	0				
BOUES SERE-RUSTAING	BOUES	10/06/2024	2.500	2.500	100	2.500	0.000	0.0	0	0.338	2.162	1 425	152 a
BOUES ANTIN	BOUES	10/06/2024	0.465	0.465	100	0.465	0.000	0.0	0	0.194	0.271	217	125
BOUES CASSAGNAOU	BOUES	10/06/2024	0.600	0.600	100	0.600	0.000	0.0	0	0.149	0.451	265	170
BOUES TILLAC	BOUES	10/06/2024	1.000	1.000	100	1.000	0.000	0.0	0	0.490	0.510	310	165 a
LA BARADEE	GUIROUE	10/06/2024	2.300	2.300	100	2.300	0.000	0.0	0	0.845	1.455	2 300	63
MIELAN	OSSE	10/06/2024	3.720	3.720	100	3.720	0.000	0.0	0	1.492	2.228	2 280	98
LIZET	LIZET	10/06/2024	3.400	3.400	100	3.364	0.036	1.1	60	0.822	2.578	1 510	171 a
PUYDARRIEUX (c)	BAISE	10/06/2024	14.000	14.000	100	13.734	0.266	1.9	440	6.249	7.751	6 000	129 a
LIZON	LIZON	10/06/2024	1.450	1.450	100	1.450	0.000	0.0	0	0.973	0.477	500	95 a
MAGNOAC	GEZE-GERS	10/06/2024	4.950	4.950	100	4.950	0.000	0.0	0	1.870	3.080	685	450 a
ASTARAC	ARRATS	10/06/2024	10.000	10.000	100	10.000	0.000	0.0	0	3.746	6.254	5 100	123 a
RESERVOIR GIMONE	GIMONE	10/06/2024	24.000	24.000	100	24.000	0.000	0.0	0	12.788	11.212	4 000	280 a
MARCAOUE	MARCAOUE	10/06/2024	1.278	1.500	85	1.262	0.016	1.1	26	0.427	0.851	310	274 a
ST-FRAJOU	AUSSOUE	10/06/2024	2.240	2.925	77	2.245	-0.005	-0.2	-9	1.316	0.924	1 050	88 a
ESPARRON	NERE	10/06/2024	0.500	0.500	100	0.500	0.000	0.0	0	0.248	0.252	370	68
<b>TOTAL SYSTEME NESTE</b>	hors réserves Montagne y compris réserves Montagne		<b>72.403</b> <b>72.403</b>	<b>73.310</b> <b>121.310</b>	<b>99</b> <b>60</b>	<b>72.090</b> <b>72.090</b>	<b>0.312</b> <b>0.312</b>	<b>0.4</b> <b>0.3</b>	<b>517</b> <b>517</b>	<b>31.947</b>			

## SIGNALEZ VOS DEMARRAGES d'IRRIGATION sur les axes réalimentés

Le signalement de vos démarrages avec deux jours d'anticipation auprès de la CACG permet de prévenir d'éventuel « accident de gestion » ou d'éviter de prendre des mesures comme ce fut le cas l'année dernière en cas de trop forts besoins. **IL EN VA DE NOTRE RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE COLLECTIVE.**

### DES SMS AU SERVICE DE LA GESTION DE L'EAU

Pour améliorer la gestion de la ressource sur les axes réalimentés par la CACG, merci d'informer de chaque mise en route et arrêt d'irrigation par envoi SMS au **06 73 90 57 93**.

Opérations à réaliser :

1) Rédiger le SMS



pour informer d'un démarrage de l'irrigation dans un délai de 2 jours

ou



pour signaler un arrêt de l'irrigation dans un délai de 2 jours.

2) Envoyer le SMS au numéro suivant **06 73 90 57 93**.

Le délai (2 jours dans l'exemple) peut être raccourci ou allongé.

N'oubliez pas : M pour signaler un démarrage immédiat ou A pour signaler un arrêt de l'irrigation



Retrouvez toutes les informations sur la gestion de l'eau sur le site internet de la Chambre d'agriculture du Gers ou des Hautes-Pyrénées en cliquant sur le logo.



**Action**

**Cofinancée par :**



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
« Développement agricole et rural »



**Le prochain bulletin sera rédigé le jeudi 27 juin 2024.**

**Directeur de la publication :**  
**M. Emmanuel LECOMTE, Directeur de la Chambre d'agriculture du Gers**

**Reproduction partielle interdite**

Ce bulletin de conseil irrigation a été réalisé par la Chambre d'agriculture du Gers.

Ce bulletin de conseil irrigation a été réalisé par  
le Pôle Innovation et Systèmes de Production de la Chambre d'agriculture du Gers  
05 62 61 77 54